



7 novembre 2001

Circulaire*

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui

Destinataires: Les fonctionnaires du Secrétariat

Objet: **Dispositions spéciales de sécurité régissant l'admission dans les locaux du Siège pendant le débat général de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, du 10 au 16 novembre 2001**

1. La présente circulaire expose les dispositions régissant l'admission dans les locaux du Siège qui seront en vigueur pendant le débat général de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, du samedi 10 novembre au vendredi 16 novembre 2001. En raison du renforcement du dispositif de sécurité au Siège, la 1re Avenue restera fermée à la circulation automobile entre la 42e et la 46e Rue.

2. Les locaux du Siège seront fermés au public le mercredi 7 novembre, à 17 heures. Du mercredi 7 novembre au vendredi 16 novembre, les fonctionnaires sont priés de prendre les dispositions voulues pour rencontrer leurs visiteurs ou invités en dehors de l'enceinte du Siège. Du jeudi 8 novembre au vendredi 16 novembre, les locaux seront fermés au public et les visites guidées suspendues. Le Siège sera rouvert au public et les visites guidées reprendront le week-end des 17 et 18 novembre.

3. Pendant le débat général, ni les titulaires de cartes d'identité entrant dans telle ou telle des catégories ci-après, ni les coursiers extérieurs, invités et détenteurs d'une carte de bibliothèque ne seront admis dans le complexe de l'ONU : carte de convenance, carte de retraité, carte de presse délivrée à titre temporaire et carte de membre d'un club de loisir. Il conviendra de ne prendre de rendez-vous ou organiser de réunions pour la période considérée qu'en tenant compte de ces restrictions. Étant donné que l'accès aux locaux de l'ONU sera interdit aux membres de la famille des fonctionnaires, ces derniers doivent prendre leurs dispositions en conséquence. Il est conseillé aux fonctionnaires qui travaillent dans des bâtiments annexes de s'abstenir de traverser la 1re Avenue pour pénétrer dans les locaux du Siège du samedi 10 novembre au vendredi 16 novembre 2001 à moins qu'ils ne soient tenus de s'y rendre pour des raisons professionnelles.

* Date d'expiration : 16 novembre 2001.



Admission des représentants d'organisations non gouvernementales

4. Des dispositions particulières sont prévues pour un nombre limité de représentants d'organisations non gouvernementales qui devront être admis dans les locaux du Siège. Ils ne pourront assister au débat général qu'après avoir été enregistrés et il leur faudra se faire délivrer une carte d'identité ONU et une carte d'accès pour des réunions spécifiques. Du jeudi 8 novembre au vendredi 16 novembre, ils devront se présenter 48e Rue et 1re Avenue d'où ils longeront la pelouse nord pour se rendre à l'entrée du premier sous-sol donnant sur la roseraie.

Admission des stagiaires

5. Pendant le débat général, les stagiaires munis d'une carte d'identité ONU valide pourront se présenter 48e Rue et 1re Avenue et longer la pelouse nord pour se rendre à l'entrée du premier sous-sol donnant sur la roseraie, où ils devront passer par un magnétomètre.

Fermeture de la 1re Avenue

6. Les membres des délégations et les fonctionnaires sont autorisés, sur présentation d'une carte d'identité ONU valide, à traverser la 1re Avenue à la hauteur de la 42e, de la 46e et de la 49e Rue. Comme le point de passage autorisé à la 46e Rue sera particulièrement encombré, il a été décidé de le réserver exclusivement aux délégations.

7. Les points de passage réservés aux piétons à la 42e et à la 46e Rue seront fermés à divers moments de la journée lors de l'arrivée et du départ des cortèges officiels. On ne pourra alors accéder aux bâtiments de l'ONU que par la 49e Rue et au point de contrôle de la 48e Rue.

8. Les fonctionnaires et les prestataires de services agréés qui auraient du mal à entrer dans les locaux du Siège devront s'adresser aux agents du Service de sécurité de l'ONU en faction aux points de contrôle. Ils pourront également obtenir une assistance au Bureau d'information et de réception situé dans le hall du bâtiment DC1 sur la 1re Avenue, à hauteur de la 44e Rue.

9. Le rond-point du Secrétariat sera fermé à la circulation automobile, à l'exception des cortèges officiels. On pourra accéder au garage 24 heures sur 24, par l'entrée de la 48e Rue, de 4 heures, le samedi 10 novembre jusqu'à la fermeture des bureaux le vendredi 16 novembre. Les véhicules pourront sortir du garage à la 42e Rue, entre 11 heures et 19 heures, du samedi 10 novembre jusqu'au vendredi 16 novembre.

Autre voie d'accès

10. Une autre voie d'accès a été prévue pour les véhicules autorisés. Du samedi 10 novembre à 6 heures jusqu'à la fermeture des bureaux le vendredi 16 novembre, ils pourront emprunter la 46e Rue, direction est, jusqu'à la 1re Avenue, puis la 48e Rue jusqu'au garage. Les véhicules autorisés pourront également emprunter le

FDR Drive, direction sud. Il se pourrait que celui-ci soit fermé à différents moments de la journée pendant le débat général.

Accès aux locaux par l'entrée des délégués et fermeture des locaux

11. Afin de renforcer la sécurité pendant la période du débat général, du samedi 10 novembre au vendredi 16 novembre, l'entrée de la 45e Rue sur la 1re Avenue et l'entrée des délégués seront réservées aux cortèges officiels qui sortent de l'enceinte.

Locaux d'accès réservé

12. Le deuxième étage du bâtiment de l'Assemblée générale et du bâtiment des conférences, de même que les locaux réservés aux rencontres bilatérales dans le salon chinois au deuxième étage et la zone délimitée par le balcon du troisième étage du bâtiment de l'Assemblée seront réservés aux membres des délégations et aux fonctionnaires appelés à s'y rendre pour des raisons de service et munis d'un laissez-passer spécial portant une photographie, délivré pour la durée du débat général, conformément aux procédures établies.

13. Pendant le débat général, les fonctionnaires munis d'un laissez-passer spécial portant une photographie pourront se rendre au salon nord ou au salon sud situés au deuxième étage du bâtiment des conférences lorsqu'ils seront appelés à le faire pour des raisons de service. Après le vendredi 16 novembre, le salon sud sera ouvert aux fonctionnaires lorsque le Conseil de sécurité ne siègera pas.

14. Dans la mesure des places disponibles, les fonctionnaires auront accès, sur présentation de leur carte d'identité ONU, aux galeries de la salle de l'Assemblée générale. Il se peut cependant que des dispositions particulières soient appliquées certains jours.

Fermeture du garage

15. Pour des raisons de sécurité, le garage sera fermé le vendredi 9 novembre à 17 heures et sera de nouveau ouvert aux véhicules autorisés le samedi 10 novembre à 4 heures. Tous les véhicules devront être retirés du garage au plus tard le vendredi 9 novembre à 18 heures et ne pourront plus y stationner jusqu'à sa réouverture. Les véhicules qui y demeureraient seront enlevés aux frais de leur propriétaire.

Possibilités de stationnement pendant la fermeture du garage

16. À l'intention des fonctionnaires qui n'auront pas accès au garage de l'ONU à partir du vendredi 9 novembre à 17 heures, des places de stationnement ont été réservées pour les véhicules dûment identifiés de part et d'autre de la 1re Avenue, de la 51e à la 56e Rue, du vendredi 9 novembre à 17 heures au samedi 10 novembre 2001 à 6 heures. Une vignette spéciale délivrée par le Service d'administration du garage devra être placée sur le tableau de bord du véhicule de façon que les autorités du Gouvernement hôte puissent en vérifier la validité.

Fouille des véhicules

17. Tous les véhicules entrant dans le garage pourront être fouillés, si bien qu'il faut s'attendre à des retards considérables. Les fonctionnaires sont encouragés à utiliser les transports en commun du samedi 10 novembre au vendredi 16 novembre.

Restaurant, autres services de restauration et services de nature commerciale

18. Il est prévu qu'un nombre très important de membres des services de sécurité, d'appui et autres accompagnant les chefs d'État et de gouvernement se trouveront au Siège et souhaiteront y utiliser les services de restauration. Ces services seront donc renforcés, dans la mesure du possible, de façon que tous puissent les utiliser. En outre, les heures d'ouverture de certains locaux où se restaurent habituellement les fonctionnaires seront modifiées. Les horaires suivants seront en vigueur du 10 au 16 novembre :

Cafétéria (bâtiment du Secrétariat, rez-de-chaussée)

Samedi et dimanche 10 et 11 novembre	De 9 heures à 15 heures
Lundi 12 novembre à vendredi 16 novembre	De 8 heures à 20 h 30

Restaurant du personnel (bâtiment des conférences, 4e étage)

Lundi 12 novembre à vendredi 16 novembre	De 11h 30 à 14 h 30
--	---------------------

Cafétéria du bâtiment UNDC-1 (3e étage)

Lundi 12 novembre à vendredi 16 novembre	De 8 heures à 16 heures
--	-------------------------

Café Viennois (bâtiment des conférences, 1er sous-sol)

Samedi et dimanche 10 et 11 novembre	De 9 heures à 17 heures
Lundi 12 novembre à vendredi 16 novembre	De 9 h 30 à 18 heures

19. Le restaurant des délégués sera ouvert les samedi et dimanche 10 et 11 novembre de midi à 14 h 30 et du lundi 12 novembre au vendredi 16 novembre, de 11 h 30 à 14 h 30. Priorité sera donnée aux délégations qui souhaitent faire des réservations.